

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 14 mai 2020 à 16 h 05 par conférence téléphonique, ayant son siège social du Comité de gestion, au 500, boulevard Crémazie Est, à Montréal.

Sont présents :

Mme	Hélène Meagher, directrice générale
Me	Malaythip Phommasak, secrétaire générale et directrice du Service juridique
Mme	Marie-Josée Cardinal, directrice – comptabilité et trésorerie

Participent par voie de communication téléphonique :

M.	Frank di Bello, président	
Mme	Marjolaine Dupuis	
Mme	Marlene Jennings	
Mme	Lucie Painchaud	
Mme	Danielle Roberge	
M.	Domenic Pavone	(substitut)
M.	Steven Colpitts	

Est absente¹ : Mme Marjolaine Dupuis est absente pour l'étude des points 1 à 3c).

Compte tenu de l'interdiction de regroupement des autorités sanitaires de la province, les membres siègent privément.

¹ En date de ce jour, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'a pas désigné le membre à être choisi après consultation des comités de parents de l'île de Montréal tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 402 de la *Loi sur l'instruction publique*; le mandat de M. Nicolas Marcotte étant terminé depuis le 31 mars 2016.

1. ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme Marlene Jennings, l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ordre du jour
2. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 2 avril 2020 du Comité de gestion
3. Documents et rapports d'information
4. Liste des déboursés
5. Étude préliminaire des prévisions budgétaires 2020-2021
6. Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal
7. Code d'éthique et de déontologie du Comité de gestion – Règlement n° 10 – nomination de la personne responsable de l'éthique et de la déontologie et d'un substitut
8. Régime de gestion des risques – police d'assurance excédentaire et assurance voyage à l'étranger pour l'année 2020-2021 – renouvellement
9. Calendrier et lieu des séances du Comité de gestion 2020- 2021
10. Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal – Inscriptions au 8 novembre 2019 – publication et diffusion (**tiré à part**)
11. Plan d'effectif du personnel de soutien administratif, technique et manuel et plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année scolaire 2020-2021 – adoption (**confidentiel**)
12. Nomination du coordonnateur aux ressources informationnelles (**confidentiel**)
13. Période de questions et commentaires des membres
14. Questions à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion
15. Levée ou ajournement de la séance

2. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2020 DU COMITÉ DE GESTION

Sur la proposition de Mme Lucie Painchaud, le procès-verbal de la séance du 2 avril 2020 est approuvé tel que présenté.

3. DOCUMENTS ET RAPPORTS D'INFORMATION

Documents et rapports d'information

- a) État de la taxe scolaire à recevoir au 31 mars 2020
- b) Rapport budgétaire au 31 mars 2020
- c) Situation financière 2019-2020 – suivi au 31 mars 2020
- d) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlements n^{os} 51 et 53 – récentes transactions financières
- e) Suivi du niveau d'effectifs du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 – *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs*

4. LISTE DES DÉBOURSÉS

Document déposé : - Liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2020

IL EST RÉSOLU de ratifier les déboursés indiqués à la liste déposée.

5. ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

Documents déposés : - Rapport du 5 mai 2020 de la directrice – Comptabilité et trésorerie et documents annexés

Les membres prennent connaissance des prévisions budgétaires.

6. LIGNES INTERNES DE CONDUITE CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Documents déposés : - Rapport du 5 mai 2020 de la directrice générale et document annexé

ATTENDU QUE le Secrétariat du Conseil du trésor a adopté une Directive nationale concernant la gestion des contrats qui s'applique à tous les organismes publics, laquelle les oblige à adopter des lignes internes de conduite en matière de gestion contractuelles;

ATTENDU QUE les lignes internes de conduite doivent être adoptées par le plus haut dirigeant de l'organisme public et être publiées sur le site Web du Comité de gestion avant le 30 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANK DI BELLO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° d'adopter les *Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*, joints au rapport déposé;
- 2° de diffuser les *Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* sur le site Web du Comité de gestion.

**7. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMITÉ DE GESTION –
RÈGLEMENT N° 10 – NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE
DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE ET D'UN SUBSTITUT**

Document déposé : - Rapport du 1^{er} mai 2020 de la secrétaire générale et directrice du Service juridique

ATTENDU QU'aux termes des articles 7.1 et 7.2 du Règlement n°10 (2008)3 « Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal », il est prévu de nommer une personne responsable de l'éthique et de la déontologie et un substitut à cette personne pour une période de deux ans;

ATTENDU QUE le mandat de la personne responsable de l'éthique et de la déontologie se terminera le 30 juin 2020, il y a donc lieu de procéder aux nominations, pour les deux prochaines années, de cette personne et de son substitut;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MARJOLAINE DUPUIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° de nommer Maître Madeleine Lemieux à titre de personne responsable de l'éthique et de la déontologie du Comité de gestion à compter du 1^{er} juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2022;
- 2° de fixer les honoraires de Maître Madeleine Lemieux, personne responsable de l'éthique et de la déontologie, à 200 \$ l'heure;

- 3° de nommer Maître Isabel Marceau à titre de substitut à la personne responsable de l'éthique et de la déontologie du Comité de gestion à compter du 1^{er} juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2022;
- 4° de fixer les honoraires de Maître Isabel Marceau, substitut à la personne responsable de l'éthique et de la déontologie, à 195 \$ l'heure.

8. RÉGIME DE GESTION DES RISQUES – POLICE D'ASSURANCE EXCÉDENTAIRE ET ASSURANCE VOYAGE À L'ÉTRANGER POUR LA PÉRIODE DU 31 MAI 2020 AU 31 MAI 2021 – RENOUELEMENT

Documents déposés : - Rapport du 1^{er} mai 2020 de la secrétaire générale et directrice du Service juridique et document annexé

ATTENDU QUE le Régime de gestion des risques du Comité de gestion prévoit que, pour acquitter les indemnités de 500 000 \$ et plus, il est loisible de souscrire une police d'assurance responsabilité à même les sommes disponibles au Régime de gestion des risques;

ATTENDU QUE le Comité de gestion a souscrit une police d'assurance excédentaire, avec limites entre deux et cinq millions de dollars, depuis plus de 25 ans;

ATTENDU QUE les commissions scolaires ont manifesté leur besoin d'avoir une couverture mondiale pour les voyages à l'étranger;

ATTENDU QUE le comité de gestion des risques recommande au Comité de gestion de souscrire une police d'assurance excédentaire et une couverture pour les voyages à l'étranger;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME DANIELLE ROBERGE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° de souscrire la police d'assurance excédentaire en matière de responsabilité civile générale avec limites entre deux et cinq millions de dollars offerte par le courtier Assurances Fort pour l'assureur Lloyd's de Londres, pour la période du 31 mai 2020 au 31 mai 2021, telle que décrite dans la proposition déposée;
- 2° de payer au courtier Assurances Fort la prime demandée de 80 000 \$ plus 500 \$ en frais d'administration, ainsi que les taxes sur les assurances, à même les sommes disponibles au Régime de gestion des risques, aux fins de la police d'assurance excédentaire;

- 3° de souscrire la couverture mondiale pour les voyages à l'étranger auprès de l'assureur Lloyd's de Londres par le biais du courtier Assurances Fort pour la période du 31 mai 2020 au 31 mai 2021;
- 4° de payer au courtier Assurances Fort la prime demandée de 15 301 \$ plus 500 \$ en frais d'administration, ainsi que les taxes sur les assurances, à même les sommes disponibles au Régime de gestion des risques, aux fins de la couverture pour les voyages à l'étranger.

9. CALENDRIER ET LIEU DES SÉANCES DU COMITÉ DE GESTION 2020-2021

Documents déposés : - Rapport du 1^{er} mai 2020 de la secrétaire générale et directrice du Service juridique et document annexé

CONSIDÉRANT le rapport déposé et son annexe, il y a lieu d'adopter le calendrier et lieu des séances du Comité de gestion pour l'année 2020-2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. STEVEN COLPITTS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Comité de gestion 2020-2021 et de fixer ces séances aux dates et heures suivantes :

Dates	Heures
17 septembre 2020	18 h 30
22 octobre 2020	18 h 30
10 décembre 2020	18 h 30
11 février 2021	18 h 30
8 avril 2021	18 h 30
13 mai 2021	18 h 30
17 juin 2021	18 h 30

- 2° de tenir les séances ordinaires du Comité de gestion à son siège social;
- 3° de transmettre une copie du présent calendrier à chaque commission scolaire du territoire du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

10. **PORTRAIT SOCIOCULTUREL DES ÉLÈVES INSCRITS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL – INSCRIPTIONS AU 8 NOVEMBRE 2019 – PUBLICATION ET DIFFUSION**

Documents déposés : - Rapport du 29 avril 2020 de l'analyste en administration et planification et document annexé **(tiré à part)**

ATTENDU QU'un document intitulé *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal – Inscriptions au 8 novembre 2019* a été préparé;

ATTENDU QUE ce document peut être utilisé aux fins d'assurer divers services au sein des commissions scolaires de l'île de Montréal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MARJOLAINE DUPUIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1° de publier et de diffuser, conformément à la Politique de publication du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, le document intitulé *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal – Inscriptions au 8 novembre 2019*;

2° de fixer à 55 \$ le prix de vente de chaque exemplaire papier de ce document;

3° de diffuser ce document sur le site Web du Comité de gestion.

11. **PLAN D'EFFECTIF DU PERSONNEL DE SOUTIEN ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET MANUEL ET PLAN D'EFFECTIF DU PERSONNEL PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 – ADOPTION**

Documents déposés : - Rapport du 29 avril 2020 de la directrice générale et documents annexés **(confidentiel)**

ATTENDU QU'aux termes de l'article 7-2.05 de la convention collective du personnel de soutien administratif, technique et manuel, l'employeur doit reconduire ou adopter un nouveau plan d'effectif au plus tard le 15 mai de chaque année pour l'année suivante;

ATTENDU QU'aux termes de l'article 7-6.03 de la convention collective du personnel professionnel, l'employeur doit présenter les orientations du plan d'effectif pour l'année suivante;

ATTENDU QUE par sa résolution 20 de la séance du 5 avril 2018, le Comité de gestion adoptait un projet de plan d'effectif 2018-2019 du personnel de soutien administratif, technique et manuel et du personnel professionnel du Comité de gestion, le tout pour fins de consultation desdits syndicats;

CONSIDÉRANT les lettres des deux syndicats des 24 et 28 avril 2020 soumises en annexe du document déposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MARLENE JENNINGS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° d'adopter le plan d'effectif du personnel de soutien administratif, technique et manuel du Comité de gestion tel qu'annexé au rapport déposé;
- 2° d'adopter le plan d'effectif du personnel professionnel du Comité de gestion tel qu'annexé au rapport déposé;
- 3° de décréter que lesdits plans d'effectif entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2020.

12. NOMINATION DU COORDONNATEUR AUX RESSOURCES INFORMATIONNELLES DU COMITÉ DE GESTION

Documents déposés : - Rapport du 13 mai 2020 de la directrice générale et documents annexés (**confidentiel**)

ATTENDU QUE le 5 mars 2020, le coordonnateur aux ressources informationnelles du Comité de gestion a avisé de la date de sa retraite, le 29 août 2020 et que son dernier jour de travail sera le 23 juin 2020;

ATTENDU QUE le 2 avril 2020, par sa résolution 12, le Comité de gestion a adopté une résolution pour désigner les membres du comité de présélection et les membres du comité de sélection;

ATTENDU QUE le comité de sélection s'est réuni le 5 mai 2020;

ATTENDU QUE le comité de sélection a unanimement recommandé de sélectionner M. Yves Foucher pour combler ce poste et qu'il accepte la nomination selon les conditions d'emploi annexées au rapport déposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANK DI BELLO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer M. Yves Foucher au poste de Coordonnateur aux ressources informationnelles du Comité de gestion aux conditions indiquées au rapport annexé, cette nomination prenant effet le 13 juillet 2020.

M. Frank di Bello félicite M. Yves Foucher pour sa nomination et lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

M. Frank di Bello félicite le Premier ministre d'avoir pris la décision de reporter en septembre l'ouverture des écoles primaires à Montréal.

Il souligne aussi la prolongation du mandat de Mme Marlene Jennings au 6 novembre 2020.

Mme Jennings se dit heureuse que son mandat soit prolongé et souligne en même temps que la tutelle partielle de la Commission scolaire English-Montréal a également été prolongée au 6 novembre 2020.

14. QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DE GESTION

Les membres déclarent n'avoir aucune question particulière à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion.

15. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mme Danielle Roberge, la présente séance est levée à 16 h 41.